



CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 16 décembre 2020

Convocation du 10 décembre 2020

Date d’Affichage :

17 décembre 2020

Nbre de Conseillers

en exercice : 33

Des questions DGS2020/48 à FIN2020/22

Nbre de présents : 24

Nbre d’excusés : 9

Nbre de votants : 33

Des questions FIN2020/23 à ST2020/06

Nbre de présents : 23

Nbre d’excusés : 10

Nbre de votants : 33

Des questions ST2020/07 à ST2020/08

Nbre de présents : 22

Nbre d’excusés : 11

Nbre de votants : 33

Des questions ST2020/09 à DRESA2020/14

Nbre de présents : 21

Nbre d’excusés : 12

Nbre de votants : 33

Etaient présents : MM. Christophe DORE, Philippe BEAUFILS, Mme Marie-Jeanne DEMOL, M. Ludovic HEBERT (jusqu’à la question ST2020/08), Mme Linda HOCDE, MM. Raphaël GRIEU, Mme Charlie GOUDAL, François BOMBÉREAU, Mme Ghislaine FERCOQ, MM. Jean-Claude LEPILLER, Raymond VIARD, Mme Dominique COUBRAY, MM. Dominique METOT (jusqu’à la question ST2020/06), Sylvain LE SAUX, M. Jean-Yves HEDOU, Mmes Suzanne LE TUAL, Isabelle GERVAIS, Karine MOUSSA, Lynda BENARD, M. Douglas POTIER (jusqu’à la question FIN2020/22), Mme Claudine NOUVILLE, MM Pascal OUF, Jean-Marc ORAIN, Mme Véronique HOMBERT-DUPUIS, MM. Rachid CHEBLI, Xavier DARROUZET.

Excusés : M. Ludovic HEBERT (à partir de la question ST2020/09), Mme Josiane BOBEE, MM Dominique METOT (à partir de la question ST2020/06), Eric LESUEUR, Mmes Sylvie DEVAUX, Christine RASTELLI, Véronique LE BAILLIF, Karine MOUSSA, Lynda BENARD, MM. Tony DENOYERS, Douglas POTIER (à partir de la question FIN2020/23)

- M. HEBERT avait donné procuration à M. BEAUFILS
- Mme BOBEE avait donné procuration à Mme DEMOL
- M. METOT avait donné procuration à M. DORÉ
- M. LESUEUR avait donné procuration à M. LEPILLER
- Mme DEVAUX avait donné procuration à Mme HOCDE
- Mme RASTELLI avait donné procuration à M. GRIEU
- Mme LE BAILLIF avait donné procuration à Mme FERCOQ
- Mme MOUSSA avait donné procuration à Mme GOUDAL
- Mme BENARD avait donné procuration à Mme GERVAIS
- M. DENOYERS avait donné procuration à M. HEDOU
- M. POTIER avait donné procuration à M. OUF

ACTUALISATION DU RECENSEMENT D’INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES

Madame Charlie GOUDAL donne lecture de son rapport.

Le recensement des indices de cavité a été confié au CETE (centre d’études techniques de l’équipement) et la dernière mise à jour du plan date de juin 2005.

Au fur et à mesure des investigations menées sur les cavités, pouvant lever ou modifier le périmètre de risque d’un indice, le plan et les fiches associées doivent être modifiés.

.../...

Des investigations ont été menées sur 2 indices :

- D'une part, sur l'indice n°109, situé au niveau d'une zone pavillonnaire entre la rue du Réservoir et la route de Raffetot,
- D'autre part, sur l'indice ZBSJ001, situé sur la ZAC Bolbec – Saint Jean

Pour l'indice n°109, les investigations ont été effectuées à la demande d'un particulier, M. DEBRUCK, afin de sortir sa maison du périmètre de risque de cavités souterraines.

L'indice n°109 correspond à une déclaration d'ouverture de carrière pour pierres à chaux datant de 1890, localisé sur la parcelle A65 du cadastre napoléonien.

Un rapport du cabinet d'études Explor-E en date du 17 août 2020 a été transmis aux services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), faisant état du nombre important de sondages autour de la maison de M. DEBRUCK, de l'absence de risque constaté et de la demande de modification du périmètre de l'indice en fonction du plan annexé au rapport.

La DDTM a émis un avis favorable.

Pour l'indice ZBSJ001, les investigations ont été effectuées à la demande de la Communauté d'Agglomération Caux Vallée de Seine, afin de combler la marnière et de permettre la commercialisation des parcelles impactées par le risque d'effondrement induit.

L'indice ZBSJ001 correspond à une dépression topographique circulaire de 35 mètres. En 2006 et 2007, des investigations ont mis à jour 3 puits. La cavité a pu être comblée, suite à l'ouverture, le curage des puits et la réalisation de sondages pour circonscrire la manière.

Un rapport du cabinet d'études For&Tec en date du 11 juin 2020 a été transmis aux services de la DDTM, qui a remis un avis favorable pour la levée de l'indice ZBSJ001 et son périmètre de sécurité.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de suivre l'avis de la DDTM et donc de :

- modifier le périmètre de risque de l'indice n°109
- lever l'indice ZBSJ001 et son périmètre de sécurité
- d'autoriser la modification des fiches et du plan de recensement des indices de cavités de la Ville de Bolbec.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en l'Hôtel de Ville de BOLBEC, les jour, mois et an susdits./.

(Suivent les signatures)

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Christophe DORÉ.